



20 février 2023

SÉMINAIRES DE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL ET ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

AVIS DÉTAILLÉ – MEMBRES

Généralités

1. Pour faire suite au préavis de réunion lancé le 16 janvier 2023, l'assemblée générale annuelle aura lieu le 22 avril 2023.
2. Les réunions de cette année seront un mélange d'activités en personne et virtuelles afin de maximiser la participation à l'échelle nationale, de réduire les déplacements et d'appuyer le perfectionnement professionnel des administrateurs(trices), des membres et des bénévoles.

Assemblée générale annuelle – 22 avril 2023

3. L'assemblée générale nationale annuelle (AGA) aura lieu à :

l'hôtel Westin d'Ottawa
11 prom. Colonel By
Ottawa, Ontario, K1N 9H4

4. Les membres qui ne seront pas présents à Ottawa pourront assister à l'AGM par Pheedloop pour exécuter les activités de la Ligue des cadets de l'Armée du Canada. L'assemblée commencera à 8^h (heure de l'Est) le samedi 22 avril, pour étudier les sujets suivants:
 - a. Réception des rapports des officiers de la corporation;
 - b. Réception des rapports des divisions;
 - c. Examen des états financiers de 2022;
 - d. Nomination du vérificateur;
 - e. Examen des résolutions pour leur approbation par les membres;
 - f. Étude d'autres sujets proposés selon les règles à l'assemblée.



L'AGA devrait se terminer avant 10^h (heure de l'Est).

5. Tous les votes et les questions afférentes, si nécessaire, se feront par *Pheedloop*. Malheureusement aucun soutien téléphonique ne sera fourni. Le vote en personne ne pourra être effectué que par *Pheedloop*.
6. Tous les documents de l'AGA seront distribués aux membres avant la réunion. Ils seront téléchargés dans *Pheedloop*. Les documents imprimés ne seront pas rendus disponibles.

Remarque°: Seuls les membres en règle seront admissibles au vote durant les réunions. Les non-membres et les représentants des FAC sont considérés comme invités et peuvent avoir la permission d'assister à la discrétion de la présidente.

Élections

7. 2023 est une année d'élections. Les avis et appels à candidatures ont été envoyés par le président du Comité des candidatures.
8. Conformément au règlement 10, les membres élisent le Conseil d'administration. L'élection des administrateurs nationaux se fera par voie de scrutin électronique. Les bulletins de vote seront distribués par courriel par le biais de *Simply Voting* à tous les membres admissibles au vote. Les listes des membres admissibles au vote seront reçues par les divisions.
9. La liste des administrateurs élus sera lue aux membres pendant l'AGA.
10. Conformément au règlement 10, le Conseil élit les officiers de la corporation. Au besoin, une séance à huis clos du Conseil sera convoquée immédiatement pour l'élection des officiers.

Perfectionnement professionnel

11. Les séminaires de perfectionnement professionnel auront lieu à :

l'hôtel Westin d'Ottawa
11 prom. Colonel By
Ottawa, Ontario, K1N 9H4

2 of 5



12. Les personnes qui seront dans l'impossibilité d'y assister en personne pourront le faire virtuellement par Pheedloop.
13. Les séminaires de perfectionnement professionnel seront destinés aux membres et aux bénévoles de la Ligue des cadets de l'Armée du Canada. Les observateurs et les invités pourront également assister aux séminaires.
14. Le thème de cette année est *Équité, Diversité et Inclusion (EDI)*. D'autres séminaires sur les changements à venir à l'organisation et à la gouvernance seront ajoutés.

Pheedloop

15. Pheedloop sera utilisé par tous les participants, que ce soit en personne ou en mode virtuel, pour appuyer le perfectionnement professionnel et la réunion et améliorer l'expérience dans son ensemble. L'application est disponible en ligne ou comme application mobile. Pheedloop sera utilisée comme suit :
 - a. L'inscription;
 - b. Le suivi des présences;
 - c. Le vote (pour les membres en règle);
 - d. Pour poser des questions;
 - e. Pour la traduction simultanée;
 - f. L'accès aux documents pertinents.
16. On recommande aux participants de se familiariser avec Pheedloop le plus tôt possible après leur inscription. C'est une application facile à utiliser. Au cours des prochaines semaines, la plateforme sera mise à jour avec l'ordre du jour, des documents, des vidéos, les profils des conférenciers et bien plus encore.
17. Les participants ont la responsabilité de se familiariser avec Pheedloop.

Souper annuel de remise des prix

18. La Ligue des cadets de l'Armée du Canada tiendra son souper annuel de remise des prix le soir du 22 avril.



19. Aucun soutien virtuel ne sera offert.

Accueil

20. Le comité de soutien du Corps de cadets royaux de l'Armée 2784 sera l'hôte d'une salle de réception pour les participants à Ottawa. Toutes les recettes seront versées au comité de soutien.

Code vestimentaire

21. Pour la présence en personne, le code vestimentaire pour l'AGA et les séminaires de perfectionnement professionnel sera tenue de ville décontractée. Pour la présence en virtuel, tenue du jour comme disent les militaires.

22. Pour le souper de remise des prix la tenue sera veston cravate.

Frais d'inscription

23. La Ligue des cadets de l'Armée du Canada est fière d'appuyer ses administrateurs, ses membres et ses bénévoles. Grâce aux généreuses contributions de nos commanditaires, nous sommes en mesure de maintenir les frais d'inscription le plus bas possible. Les frais d'inscription nous aident à absorber certaines dépenses, mais pas toutes.

24. Les frais d'inscription sont comme suit°:

- a. Assemblée générale annuelle (seulement)
 - i. En personne : gratuit
 - ii. Virtuel : gratuit
- b. Séminaires de perfectionnement professionnel
 - i. En personne, comprend deux pauses café, le dîner et toute la formation (valeur de 135°\$)
 1. Membres 50°\$
 2. Non membres 75°\$
 - ii. Virtuel, comprend toute la formation (valeur de 45°\$)
 1. Membres 25°\$
 2. Non membres 40°\$
- c. Souper de remise des prix
 - i. Membres 125°\$

4 of 5



ii. Non-Membres 150°\$

Inscription

25. Pour tous les participants, que ce soit en personne ou en mode virtuel, l'inscription doit se faire à

<https://site.pheedloop.com/event/2023aclcagm/home>

Hôtel

26. Chacun est responsable de faire ses propres réservations d'hôtel si nécessaire. Le lien pour les réservations d'hôtel est <https://www.marriott.com/event-reservations/reservation-link.mi?id=1672948241644&key=GRP&app=resvlink>.

27. Les réservations doivent être faites avant le 20 mars.

Déplacements

28. Chacun est responsable de se rendre à l'hôtel. Aucun service de navette ne sera offert.

